Compte-rendu de l'Assemblée Générale du CT FFME 25

Le Mercredi 09 Février 2022 à 19h00
Salle Marie Paradis - 13 Avenue Léo Lagrange – 25000 BESANCON

Présents :
BARBIER Daniel - *CT FFME 25*
BLANCHON Gilles - *CT FFME 25*
DELACHAUX Nicolas - *LES TICHODROMES*
GIRARDET Dominique - *USB MONTAGNE*
GRISON Oriane - *CT FFME25*
GUILLOT François - *LIGUE BFC*
KIENE Jérôme - *CT FFME 25 / CLUB RUDIPONTAIN PONT DE ROIDE*
KNOSSEL Martin - *GAHM*
MOUREY Laurent - *GAHM*
PAILLARD Stephan - *CT FFME 25 / VERTICOOL*
SIMON Eric - *ENTRE TEMPS ESCALADE*
VERAT Virginie - *CT FFME 25*

Excusé : Club Pas de Lézard

Ordre du jour:

1. Rapport moral et d'activités
2. Bilan financier
3. Projets d'actions 2022
4. Montant des cotisations.
5. Projet de budget.
6. Questions diverses.

Quorum:
Le tiers des clubs doit être présent représentant le tiers des voix.
Cette condition est remplie avec la présence de 6 clubs sur 12 représentant 875 /1121 licenciés.
Le président du CT FFME 25 remercie l'association Entre-Temps d'accueillir cette AG dans leurs locaux.

Club	Nb licenciée saison 20-21	Présent	Nb voix
U.S.B. MONTAGNE	156	1	156
ASPTT BESANCON	2		
GROUPE ALPIN HTE MONTAGNE	114	1	114
FROGGLE ROC	87		
VERTICOOL	36	1	36
LES TICHODROMES	96	1	96
EDENROC	29		
ENTRE-TEMPS	452	1	452
LA VOUIVRE	62		
PAS DE LEZARD	29		
ROC'N LOUE	37		
CLUB D'ESCALADE RUDIPONTAIN	21	1	21
TOTAL	**1121**	**6**	**875**

1. Rapport moral et d'activités

1.1 Evolution des effectifs

12 clubs - 1121 licenciés pour la saison 2020-2021: une légère baisse, potentiellement dû à l'impact de la crise Covid, mais stable sur le global de la décennie. Perte de 2 clubs: Roc N Loue (rejoint FFCAM) et ASPPT Besançon (arrêt d'activité).

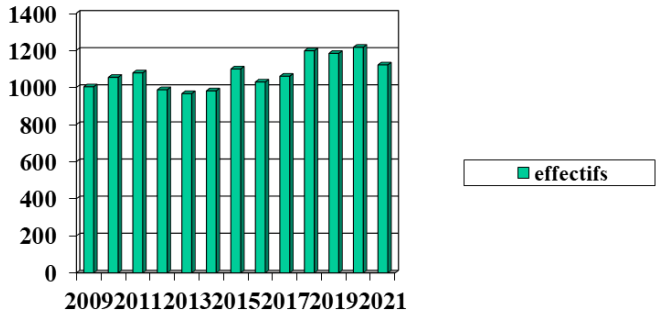

Années	Effectifs	Evolution
2008-2009	1003	2%
2009-2010	1054	5%
2010-2011	1078	2%
2011-2012	987	-8%
2012-2013	966	-2%
2013-2014	981	2%
2014-2015	1099	12%
2015-2016	1029	-7%
2016-2017	1060	3%
2017-2018	1197	13%
2018-2019	1183	-1%
2019-2020	1267	7%
2020-2021	**1121**	**-11%**

1.2 Gestion des SNE

- Grotte Sarrazine / Saraz: interdiction municipale de la pratique de l'escalade suite à la résiliation du conventionnement pour classer le site en terrain d'aventure. Le CT a la volonté de poursuivre les discussions dans le but d'obtenir la réouverture de ce site historique du terrain d'aventure.
- Déconventionnement / Contrat de contrôle et entretien : Peu d'avancées en raison contexte covid et priorité du CT en 2021. Réunion prévue avec deux cocom (Loue-Lison et Pays de Maîche) ce début d'année.
- Remise aux normes du site de la Fauconnière sur demande du CAF.
- Équipement d'un nouveau site sur la commune de Goumois qui a été inauguré mi-juin et équipement d'une trentaine de nouvelles voies sur le département.

1.3 Poste agent de développement

Rappel des objectifs :

- Gestion, entretien et développement des SNE
- Aide aux développements des clubs et des activités de la FFME sur le département
- Edition topo guide d'escalade

Onzième année d'activité depuis la création du poste.

Bilan des actions réalisées en 2021

En résumé, une baisse de l'encadrement en club dû à la crise Covid. Les activités majeures ont été le travail sur le nouveau topo départemental (48%), les formations diverses DE, CQP, ligue (23%) et la gestion des SNE (14%).

Type prestation	Montant
Formations ligues BFC	5809.94 €
Formations nationales	8768.95 €
Formations Pro	0 €
Prestations externes	152 €
Clubs FFME	806 €
Jury, évaluation, formation, entretien facturés au CT par BE externe	- 7407 €

Rééquipement Fauconnière	11412.35 €
Total	**19542.24 €**

1.4 Topoguides d'escalade

Bilan des ventes : 2717 € (4277 € en 2020 et 4556 € en 2019). Cette baisse est probablement causée par la sortie prochaine du topo départemental.

Topo départemental: c'est l'action prioritaire en 2021. Un gros travail a été réalisé cette année encore par Gilles sur ce document. Un grand merci à lui pour son investissement sur ce projet.
Il y a un retard important par rapport à la prévision initiale de la date de sortie du topo. Le temps nécessaire pour traiter les informations d'autant de sites d'escalade (une quarantaine et non pas d'un seul ou une poignée comme les topos précédents) a été sous-estimé sur les plannings initiaux, doublé de difficultés de planning avec les graphistes sur le second semestre. La sortie devrait se faire au printemps 2022.
Résultat des précommandes : 153 U (3720 € déjà payé) pour les clubs et 530 U pour les revendeurs (dont 2816 € déjà payé).

1.5. Site internet

En moyenne 6 visites par jours depuis sa création. (stable) Il est principalement utilisé pour :
télécharger les convocations et les compte rendu réunion.
s'informer sur les SNE et les nouvelles voies équipées.
Peu d'infos intégrées, les clubs peuvent nous faire remonter tous ce qui leur semble utile d'être diffusées sur le site.

Vote du bilan moral: 0 abstention, 0 contre, voté à l'unanimité.

2. Bilan financier

Présentation par Daniel Barbier, trésorier du CT25 (voir pièce jointe).

Vote du bilan financier: 0 abstention, 0 contre, voté à l'unanimité.

3. Projets d'actions 2022

1120 licenciés au 01/02/2022 (contre 1042 il y a un an). Bravo aux clubs pour leurs dynamisme malgré le contexte COVID.

Topo Départemental:
Finalisation du topo dont la sortie est prévue mi à fin mars. Déblocage subvention 6000€ à la sortie. Un vernissage sera organisé mi-avril si la situation sanitaire le permet.

Gestion SNE:
- Poursuivre les démarches avec les différentes COCOM, communes et propriétaires privés pour revoir le conventionnement et l'entretien des SNE.
- Équipement de nouvelles voies sur divers sites.

Promotion SNE:
Un article dans le magazine GRIMPER est prévu,voir l'édition d'un dossier complet consacré aux sites du département. Ce projet devrait voir le jour en 2022.

Aide aux clubs pour création SAE, labellisation, développement des activités.
Eric Simon fait partie de la commission grande salle (sous-commission du plan SAE) de la FFME et souhaite rappeler aux clubs de ne pas hésiter à le solliciter pour des projets.

4. Montant des cotisations

Le montant de la saison 2021-2022 est de 9,25€ réparti de la manière suivante :
- 7.25 € correspondant à la participation au financement du poste de conseiller technique,
- 2 € correspondant à l'aide attribuée au CT par la FFME national,
Proposition pour la saison 2022-2023 : maintenir le montant actuel

Vote de la proposition: 0 abstention, 0 contre, voté à l'unanimité.

5. Projet de budget

DEPENSES		RECETTES	
Poste agent de développement	40000 €	Formations et encadrements FFME	12000 €
Achat de matériel (équipement falaise, informatique, etc.)	3650 €	Formations et encadrements externes	3300 €
Assurances	500 €	Contrôle-entretien SNE	10000 €
Frais de fonctionnement	1000 €	Vente de topo	12500 €
Graphiste	1350 €	Cotisations licenciés	11100 €
Impression topo départemental	12500 €	Subventions	14000 €
BE en binôme pour contrôle SNE	4000 €	Intérêts	100 €
Total dépenses	**63000 €**	Total recettes	**63000 €**

VOTE du budget: 0 abstention, 0 contre, voté à l'unanimité.

6. Questions diverses

- Vote des 2 représentants du CT25 à l'AG FFME nationale: Virginie VERAT et Stephan PAILLARD. Suppléants: Jérôme KIENE et Daniel BARBIER.

- Discussions autour du lien et des activités possibles entre CT et clubs du département:encadrement régulier ou ponctuel en mur ou en falaise, détection de jeunes et équipe départementale, ouverture de voie, etc … Une réunion pourrait être organisée au printemps pour explorer plusieurs pistes de réflexion quant au rôles du CT et choisir les actions à mener, à court comme à long terme.

- Rappel Info de la part du CT: Chaque club peut solliciter Gilles (en tant qu'employé CT) gratuitement à hauteur de 2h pour évoquer tout sujet, piste de développement, encadrements envisagés avec le CT.

- François GUILLOT informe que le budget prévu par la Ligue pour les subventions SNE de la ligue, mise en place l'année passée, n'a pas été distribué en totalité. Au vu des actions du CT, celui-ci y serait éligible, ne pas hésiter à y avoir recours dans le futur.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance a 22h10.